



COMITÉ DE PARENTS

de la Commission scolaire des Patriotes

Procès-verbal de la séance tenue le 14 avril 2011 à 19h00,
au siège social de la Commission scolaire,
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Au Fil de l'Eau	Sophie Panneton
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	De Bourgogne	Anny Larivière
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de l'Aquarelle	Claude Crépeau
	de la Chanterelle	Jean-Marie Dejardin
	de la Roselière	Karine Lussier
	De Salaberry	Alain Bertrand
	du Carrousel	Nathalie Belleville
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	du Tourne-Vent	Frédéric Lavoie
	Jacques-Rocheleau/St-Basile	Réjean Robitaille
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Sylvain Giguère
	Le Sablier	Mélanie Chagnon
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Mère Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Louis Provencher
	Père-Marquette	Marc Prince
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Secondaire de Chambly	Nathalie Pomerleau
	Secondaire De Mortagne	Anne-Marie Parisien
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Anne Daneau
	Secondaire Ozias-Leduc	Pierre Brazé
	Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	École orientante l'Impact	Christelle Guérin

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	de l'Envolée	Simon Ouellet
	De La Broquerie	Étienne Michaud

	<p>de la Mosaïque de la Passerelle de la Pommeraie de la Source De Montarville Des Trois-Temps Du Moulin du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Le Rucher Les Jeunes Découvreurs Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Paul-VI Pierre-Boucher Saint-Denis Saint-Mathieu Sainte-Marie Secondaire François-Williams Secondaire le Tremplin</p>	<p>Aucun Christine Robillard Stephan Lotz Aucun Pascale Choquette Mireille Louis-Seize Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Line Désormeaux Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Caroline Bujold Cynthia Gyenize Gilbert Proulx Claude Bérubé Jean Brûlé Patricia Bergeron Aucun</p>
N° de la résolution ou annotation	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard ouvre la séance à 19 h 05. Il informe les membres du décès de madame France Tremblay, présidente du Comité EHDAA. Le service aura lieu le samedi 16 avril à 10 H 00 à la Basilique Ste-Anne de Varennes, rue Ste-Anne à Varennes. Il y aura exposition le vendredi 15 avril de 19 H 00 à 22 H 00 au Complexe funéraire Yves Légaré, 2750, Marie-Victorin est à Longueuil.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Monsieur Geffard fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose d'ajouter le point 13.2 – Nomination de deux délégués à la FCPQ.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 17 MARS 2011 <ol style="list-style-type: none"> 3.1 SUIVI DU PROCES-VERBAL DU 17 MARS 2011 3.2 COLLOQUE APPROCHE ORIENTANTE 4. CONSULTATION CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012 <ol style="list-style-type: none"> 4.1 QUESTIONS DES MEMBRES 5. CONSULTATION PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CS, 2011-2012 À 2013-2014 <ol style="list-style-type: none"> 5.1 QUESTION DES MEMBRES 	

<p>Résolution n° CP-066-04-11</p>	<p>5.2 RETOUR DE CONSULTATION</p> <p>6. CONSULTATION ENCADREMENTS FINANCIERS 2011-2012</p> <p>6.1 QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>6.2 RETOUR DE CONSULTATION</p> <p>7. DIRECTION GENERALE - POINT D'INFORMATION - MME GAUVREAU</p> <p>7.1 QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>8. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>9. PAROLE AU PUBLIC</p> <p><u>PAUSE</u></p> <p>10. TRESORERIE</p> <p>11. REGLES DE REGIE INTERNE – PROJET DE RESOLUTION</p> <p>12. RAPPORT DES DIVERS REPRESENTANTS AU COMITE DE PARENTS</p> <p>12.1 RAPPORT DU PRESIDENT</p> <p>12.2 PARENTS-COMMISSAIRES</p> <p>12.3 COMITE CONSULTATIF EHDA</p> <p>12.4 COMITE CONSULTATIF DU TRANSPORT</p> <p>12.5 COMITE POUR PREVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE</p> <p>12.6 RESPONSABLES DE SECTEURS</p> <p>13. FCPQ</p> <p>13.1 COMMUNICATION</p> <p>13.2 DEPOT DE CANDIDATURES</p> <p>13.2 NOMINATION DE DEUX DÉLÉGUÉS FCPQ</p> <p>14. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>15. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>16. LEVEE DE L'ASSEMBLEE</p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par madame Isabel Godard, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-067-04-11</p>	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2011</p> <p>Monsieur Geffard demande aux membres s'il y a des changements à apporter au procès-verbal de la séance du 17 mars 2011. Quelques changements sont apportés :</p> <p>P. 8 : M. Lefebvre indique qu'il aura une série de questions, pour lesquelles il aimerait avoir des réponses (le reste de la phrase est rayé).</p> <p>P. 8 : l'école de St-Amable ne sera pas <i>complètement</i> prête pour septembre;</p> <p>P. 8 : le thème du congrès de la Fédération des CS est la <i>Communication politique efficace</i>.</p> <p>Madame Sophie Parent, appuyée par madame Isabel Godard, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2011</p> <p>Monsieur Geffard informe les membres que la secrétaire rédigera un court résumé après chaque séance du CP, sur le même principe que Les lendemains du conseil. On demandera qu'il soit affiché sur le site web du CP.</p>

Il a été suggéré d'ajouter un point à l'ordre du jour de chaque séance, « Information de la direction générale », afin de permettre aux membres de poser leurs questions directement à madame Gauvreau.

Concernant la question soulevée par monsieur Giguère au sujet de l'école La farandole, monsieur Sasseville sera en mesure de répondre plus tard.

3.2 COLLOQUE APPROCHE ORIENTANTE

Madame Carole Vigneault présente son rapport et parle de son impression du congrès. Elle invite les membres à prendre connaissance du résumé des ateliers qu'elle a préparé.

4. CONSULTATION CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012

Madame Sauvageau présente le calendrier scolaire 2011-2012 pour la formation des jeunes. Il s'agit de la dernière année du plan triennal. On avait consulté d'autres organismes (CPE, ville, etc.) pour connaître les dates de relâche et autres congés. La CS avait décidé de se garder la latitude de choisir les journées pédagogiques restantes. La consultation porte sur les congés pédagogiques mobiles (16 congés).

4.1 QUESTIONS DES MEMBRES

Madame Sophie Panneton indique que des membres de son CE ont demandé pourquoi le calendrier des cégeps ne concorde pas avec celui de la CS.

Madame Sauvageau précise que les autres commissions scolaires sont consultées, mais pas les cégeps. On essaie de se concerter, mais on n'a pas nécessairement les mêmes dates.

Monsieur Normand Boisclair demande si la CS a déjà envisagé un calendrier rotatif sur cinq jours. Comme les journées de congé sont souvent le lundi et le vendredi, il y a un déséquilibre des heures de spécialités.

Madame Sauvageau indique que cela a déjà été proposé et rejeté. Elle indique que moins le processus d'apprentissage est coupé, mieux c'est pour les élèves. Un calendrier rotatif comporte aussi des arrêts. On pourrait le proposer, mais ça doit aller en consultation.

Madame Carole Vigneault demande s'il y a une règle concernant le nombre d'heures de spécialités? Est-ce qu'on pourrait changer la période au niveau local?

Madame Sauvageau précise que les écoles font l'horaire des spécialistes en fonction de ça. On essaie de ne pas mettre de spécialités le vendredi par exemple. On essaie d'ajuster avec l'horaire de l'école et non le calendrier scolaire. Elle explique que le calendrier est fait en fonction de la convention locale, qui impose certaines contraintes, notamment pour les congés de Noël, la relâche, le début et la fin de l'année scolaire.

Madame Sauvageau explique que la commission scolaire aimerait procéder d'une autre façon. En ce qui concerne les journées pédagogiques, on enverra le calendrier 2012-2013 fin septembre début octobre pour connaître l'avis du CP, ce que les membres souhaiteraient. On fera de même avec toutes les instances. Ensuite, avec le syndicat, on tentera de fixer le calendrier. L'échéancier sera très précis de façon à terminer le dossier des calendriers au mois de janvier et ainsi devancer le processus. La CS enverra le processus au CP lorsqu'il sera écrit.

	<p>Monsieur Jean-Marie Dejardin demande à quoi sert de consulter le comité de parents puisque les dates sont déjà fixées. Il s'interroge sur la pertinence de demander l'avis du CP. Il croyait que les journées pédagogiques étaient fixées en fonction des besoins des enseignants.</p> <p>Madame Sauvageau indique que la loi oblige la CS à consulter le CP. Elle souligne que les parents font parfois des demandes précises, par exemple pour avoir un congé pédagogique le 11 novembre. On a déjà demandé qu'il y ait une journée pédagogique mobile le lendemain de l'Halloween par exemple. La consultation permet d'avoir l'avis de toutes les instances. Les enseignants ont besoin d'au moins une journée pédagogique par mois.</p> <p>Monsieur Louis Provencher demande si la CS a envisagé d'envoyer une note expliquant le pourquoi des journées pédagogiques afin d'éclairer la consultation et éviter une foule de commentaires. La consultation serait plus constructive.</p> <p>Madame Sauvageau accueille la proposition favorablement. On pourrait faire le lien avec l'onglet et ce serait sûrement utile.</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon demande si, lors des élections fédérales du 2 mai prochain, les écoles seront fermées. Les écoles ne sont pas fermées dans le cas des élections fédérales.</p> <p>Madame Christelle Guérin propose d'indiquer les fins d'étapes sur le calendrier. Les dates de fins d'étapes de l'an prochain seront le 20 novembre, le 15 mars et la fin juin.</p>
<p>Résolution n° CP-068-04-11</p>	<p>4.2 Retour de consultation</p> <p>Calendrier scolaire 2011-2012</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis Provencher, appuyé par monsieur Frédérick Lavoie, que le Comité de parents appuie le calendrier scolaire proposée pour l'année scolaire 2011-2012.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-069-04-11</p>	<p>Plan triennal des calendriers scolaires 2012-2015</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis Provencher, appuyé par madame Christelle Guérin, que le Comité de parents appuie le processus de consultation proposé par la direction générale relativement au Plan triennal des calendriers scolaires pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Les commentaires suivants accompagnent la résolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de parents comprend que la direction générale consultera le Comité de parents en début d'année scolaire, selon un processus qui reste à définir, pour avoir ses recommandations concernant les journées pédagogiques. - Le Comité de parents suggère d'indiquer les dates de fins d'étapes dans le calendrier scolaire. - Le Comité de parents suggère d'ajouter une note explicative au document de consultation afin d'expliquer le pourquoi des journées pédagogiques, ainsi que leur utilisation. <p>5. CONSULTATION PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CS, 2011-2012 À 2013-</p>

<p>Résolution n° CP-070-04-11</p>	<p>2014</p> <p>Monsieur Sasseville présente le document de consultation sur le Plan triennal de répartition et de distribution des immeubles de la CS. Il explique que la consultation porte sur trois éléments.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de répartition et de destination des immeubles - La liste des écoles - Les actes d'établissements <p>5.1 QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>Madame Nathalie Belleville demande ce qu'il advient des classes TED de l'école Le Carrousel.</p> <p>Monsieur Sasseville indique que les classes TED de l'école Le Carrousel seront transférées dans l'immeuble J.-P.-Labarre. Elles seront remplacées par des classes TED plus âgées. Il y aura donc 2 locaux au lieu de 3. On regroupe la clientèle plus lourde pour offrir de meilleurs services.</p> <p>Madame Gauvreau précise qu'il y aura des classes pour les plus jeunes afin de cibler leur problématique et poser un diagnostic avant de les intégrer aux classes régulières.</p> <p>Monsieur Sylvain Giguère soulève la question de l'école La Farandole. Plusieurs parents sont inquiets de la situation. Il y a une réunion le 20 avril, mais tous les parents n'ont pas reçu la lettre. Le manque d'information crée beaucoup de confusion.</p> <p>Monsieur Sasseville répond que les écoles ont envoyé une lettre aux parents de leur école. Actuellement, les autres élèves qui sont protégés dans d'autres écoles restent en place.</p> <p>Il faut redessiner le secteur, puisqu'il y aura 24 locaux nouveaux. En septembre, les élèves qui ont reçu une lettre demeurent où ils sont à moins d'avoir fait un choix-école. Il y aura 2 classes de préscolaire et 2 classes de première année. On veut rapatrier les élèves de McMasterville, mais en évitant les déplacements multiples.</p> <p>Madame Gauvreau précise que seulement ceux qui ont reçu une lettre devraient se présenter à la rencontre d'information, c.-à-d. les parents des élèves de la Farandole.</p> <p>Madame Sophie Panneton demande s'il y aura des changements au plan de répartition suite à la construction de l'école à Beloeil.</p> <p>Monsieur Sasseville indique qu'il n'y en a pas pour le moment. Il s'agit d'un secteur qui est sous surveillance, surtout près de l'autoroute 20.</p> <p>5.2 RETOUR DE CONSULTATION</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Gauthier, appuyé par madame Sophie Parent, que le Comité de parents appuie le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CS pour les années 2011-2012 à 2013-2014 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 – Actes d'établissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p>6. CONSULTATION ENCADREMENTS FINANCIERS 2011-2012</p>
	<p>Séance régulière du Comité de parents -14 avril 2011</p>

Madame Angèle Latulippe vient présenter les encadrements financiers de la CS. Elle indique que depuis 2 ans, les CE sont aussi consultés. Elle résume les grandes orientations et les principaux changements indiqués dans le document.

6.1 QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Serge Lefebvre demande, concernant l'optimisation de la gestion des ressources, si la CS peut utiliser l'argent économisé grâce aux mesures d'économie d'énergie. Oui, cela donne une marge de manœuvre à la CS.

Monsieur Jean-Philippe Audren demande si les surplus vont au fonds de réserve.

Madame Latulippe indique que le fonds de réserve s'élève à environ 3 millions de dollars. On le garde pour maintenir le niveau de service. Pour l'ensemble de la CS, on peut utiliser jusqu'à 10 % du surplus.

Monsieur Serge Lefebvre souligne que la présentation de madame Latulippe est très claire, mais le document de consultation est très aride. Les membres des CE reçoivent le même document et ne savent pas comment le lire. Il estime que la consultation des CE est vaine, car les gens ne comprennent pas. Il suggère d'expliquer le contenu ou les changements importants dans un guide ou une note explicative.

6.2 RETOUR DE CONSULTATION

Monsieur Geffard fait la lecture du projet de résolution.

Monsieur Serge Lefebvre propose un amendement afin de demander à la CS de préparer un guide destiné aux membres des CE pour expliquer le document sur les encadrements financiers. La proposition est appuyée par madame Carole Vigneault.

Madame Anne-Marie Parisien demande le vote sur l'amendement.

Pour - 16

Contre - 7

Abstention – 8

L'amendement est adopté à la majorité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur Frédérick Lavoie, que le Comité de parents appuie les Encadrements financiers 2011-2012 de la Commission scolaire des Patriotes.

De plus, le Comité de parents souhaite que la CS prépare un guide destiné aux membres des Conseils d'établissement et du Comité de parents pour expliquer le contenu du document de consultation et en faciliter la lecture.

Madame Anne Daneau demande le vote.

Pour – 20

Contre – 2

Résolution n°
CP-071-04-11

La résolution adoptée à la majorité

7. DIRECTION GÉNÉRALE – POINT D’INFORMATION – MADAME GAUVREAU

7.1 QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Stéphane Geffard donne la parole à Madame Gauvreau et invite les membres à poser leurs questions.

Monsieur Serge Lefebvre indique que lors de la dernière séance du CE de l’École d’éducation internationale, les membres ont examiné la grille-matières. Comme il y a une semestrialisation des cours (par ex. anglais à l’automne et espagnol à l’hiver), comment adopter une telle grille-matière? (langues)

Madame Gauvreau précise que les bulletins uniques portent sur chacune des matières. Il faudra peut-être une dérogation. Tout ce qui déroge devient compliqué. Il y a moins de place à l’originalité.

Monsieur Lefebvre informe madame Gauvreau qu’une résolution sera acheminée à cet effet. La formule fonctionne bien depuis des années et la grille a été adoptée.

Madame Christine Lavoie demande si la commission scolaire émet des reçus aux fins d’impôt.

Étant donné qu’il y a plusieurs réponses divergentes, madame Gauvreau s’informerait et répondrait par écrit sous la forme de Question-réponse.

Monsieur Frédéric Lavoie revient sur l’urgence de procéder à la construction d’un centre administratif. Après le refus de la ministre, où en est la situation?

Madame Gauvreau indique que rien n’empêche la CS de procéder à une location avec option d’achat. On parle de baisse de clientèle, mais il y a aussi une baisse de ratio. La CS est en train d’occuper tous les espaces excédentaires. Il y a du personnel à loger, des professionnels n’ont pas de bureaux dans les écoles. On travaille d’autres types d’avenues.

Monsieur Sylvain Giguère soulève la question des tableaux interactifs qui ne fonctionnent pas.

Madame Gauvreau précise qu’il y en a très peu. Certains attendent une décision de l’équipe pour décider de l’endroit où il sera placé. Certains problèmes techniques peuvent être en attente. Il se peut que l’équipe volante attende des pièces.

Monsieur Sylvain Giguère demande où en est la situation concernant les conventions.

Madame Gauvreau indique que globalement, tout va bien. Cinq écoles n’ont pas approuvé leur plan de gestion et de réussite. On sait qu’il y a différentes interprétations de la loi. On a insisté sur les cibles chiffrées. Les gens se sont donné des moyens pour réguler l’évaluation, maîtriser la progression des apprentissages, etc. Quelques milieux n’ont pas approuvé la convention; ils seront mis en demeure. Nous irons rencontrer ces CE et nous signerons les conventions avec la direction. Pour que les surplus restent dans l’école, il faut une convention signée.

Monsieur Jean-Marie Dejardin demande à quoi est due la baisse de clientèle. La baisse se situe au secondaire. Il s’agit de la baisse de natalité qu’il y a eu il y a quelques années. Présentement, la demande explose de partout (Carignan, Contrecoeur, Boucherville).

8. PAROLE AUX MEMBRES

Ce point est reporté à la fin de la réunion.

9. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

PAUSE

10. TRÉSORERIE

Monsieur Jean-Philippe Audren rappelle aux membres de remettre leur inscription pour le congrès de la FCPQ d'ici le 22 avril. Il reste encore une place.

11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE – PROJET DE RÉOLUTION – AJOURNEMENT AU MOIS DE MAI

Ce point est ajourné à la prochaine séance.

12. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

12.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Geffard résume le conseil général de la FCPQ du 26 mars auquel il a assisté. Les points ont tous fait l'unanimité, à l'exception de la composition du petit comité. Le conseil général a décidé de s'en remettre à la décision du conseil d'administration du mois d'avril. La décision finale sera prise lors de l'assemblée extraordinaire de la FCPQ au mois de juin.

Monsieur Geffard informe les membres qu'il y aura un grand rassemblement à Québec le 14 mai prochain, organisé par la FSE en partenariat avec la FCPQ. Le thème de l'événement : *Parce qu'il faut répondre aux besoins de tous les élèves!*

12.2 PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Carole Vigneault indique qu'il a été question au CC des consultations présentées ce soir.

Madame Anne Daneau demande des précisions concernant le substitut en cas de contravention. Est-ce qu'il y en a eu ou est-ce qu'il s'agit seulement de la prévention?

Madame Vigneault indique que cela se fait juste au cas où la situation se présenterait.

12.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Monsieur Louis Provencher informe les membres du décès de la présidente, madame Tremblay. Il donne les détails des funérailles.

Madame Tremblay sera remplacée par monsieur Ian Champagne, qui terminera le mandat pour cette année.

Monsieur Provencher informe les membres qu'il y a eu une rencontre du comité EHDAA le lundi 11

avril. Il demande si les membres du comité EHDAA sont invités à la soirée de reconnaissance des bénévoles. Les membres sont invités.

Monsieur Provencher indique que nous sommes dans le mois de l'autisme. Le 30 avril il y aura une marche pour l'autisme, un petit pas pour une grande cause. En Montérégie, la marche se déroulera à St-Jean-sur-le-Richelieu de 8 h 30 à 15 h 00 heures.

12.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier indique que la prochaine rencontre se tiendra le 18 mai.

12.5 COMITÉ POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE

Il n'y a pas eu de rencontre.

12.6 RESPONSABLES DE SECTEURS

Il n'y a pas d'intervention.

13. COMMUNICATION FCPQ

Monsieur Serge Lefebvre résume son rapport sur les activités de la FCPQ.

Concernant le conseil général, monsieur Lefebvre explique que le débat concerne le petit comité, à savoir comment les régions seront représentées. La Montérégie représente 25 % des élèves. Il en sera question cette fin de semaine.

Madame Anne Daneau soulève la question de la réaction de la FCPQ dans les médias suite à la proposition de monsieur François Legault. Elle demande comment se fait le lien entre la FCPQ et les CP?

Monsieur Serge Lefebvre indique que madame Line Deschamps est la porte-parole lorsque monsieur François Paquet, le porte-parole officiel, n'est pas disponible. La position a été discutée lors du conseil d'administration. Les représentants du CP ont voté sur ce sujet.

Certains membres se disent mal à l'aise avec le fait que les membres n'ont pas été consultés. Il s'agit de la position de la FCPQ, pas nécessairement celle de tous les parents. Il faudrait préciser qu'il s'agit de la position de la fédération. On remet en question le processus de consultation, et non la position de la FCPQ. Monsieur Gauthier précise que deux délégués ont été désignés pour siéger au conseil général, et que le point apporté ne faisait pas partie de l'odj. Une décision leur a été demandée, et ils ont voté en leur âme et conscience. La majorité l'a emporté.

Monsieur Bruno Bourgeois demande qu'on ajoute un point au prochain ordre du jour afin de débattre de la procédure de consultation de la FCPQ. Madame Daneau appuie la proposition et les échanges entre les membres se poursuivent sans qu'une résolution ne soit adoptée.

Monsieur Lefebvre indique qu'il y aura un plan de communication et des communiqués qu'on pourra transmettre aux membres.

13.2 DEPOT DE CANDIDATURES

Monsieur Geffard informe les membres que monsieur Serge Lefebvre va laisser son poste de

<p>Résolution n° CP-072-04-11</p>	<p>directeur Montérégie pour poser sa candidature au poste de vice-président de la FCPQ.</p> <p>Monsieur Lefebvre précise que le poste est ouvert à tous les membres du CP. La candidature doit être appuyée par le CP.</p> <p>Monsieur Geffard fait la lecture du projet de résolution : IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Geffard, appuyé par monsieur Claude Crépeau, que le Comité de parents appuie la candidature de monsieur Serge Lefebvre au poste de vice-président de la Fédération des comités de parents du Québec.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Résolution n° CP-073-04-11</p>	<p>13.2 NOMINATION DE DEUX DÉLÉGUÉS FCPQ</p> <p>Monsieur Geffard informe les membres que le Comité de parents doit nommer deux délégués pour siéger à l'assemblée générale de la FCPQ du vendredi 3 juin 2011.</p>
<p>Résolution n° CP-074-04-11</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Isabel Godard, que le Comité de parents nomme monsieur Normand Boisclair comme délégué du Comité de parents de la CSP à la Fédération des comités de parents du Québec à l'assemblée générale du 3 juin 2011.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Gauthier, appuyé par monsieur Claude Crépeau, que le Comité de parents nomme monsieur Stéphane Geffard comme délégué du Comité de parents de la CSP à la Fédération des comités de parents du Québec à l'assemblée générale du 3 juin 2011.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
	<p>11. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p> <p>12. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois informe les membres que le CE de l'École aux Quatre-Vents a refusé de signer la convention de gestion. Ce fut un vote secret unanime contre. Le CE a reçu une mise en demeure leur demandant de signer, à défaut de quoi la direction générale viendra signer la convention. Le problème vient de la comparaison des notes entre les écoles et d'un milieu à l'autre. On craint que les enseignants soient mesurés selon le taux de réussite, ce qui entraînerait un nivellement par le bas.</p> <p>Certaines écoles ont joint une lettre des enseignants à la convention pour dire qu'ils étaient en désaccord avec la convention.</p>

Résolution n°
CP-075-04-11

Madame Carole Vigneault souligne qu'il s'agit de réussite éducative des élèves. On a souvent dit que ce qui était dans nos projets éducatifs n'était pas quantifiable. Le MELS a décidé de fixer cinq buts importants à atteindre par les écoles. On aura ainsi une base de données qui permettra d'évaluer les progrès. Le MELS oblige les CS à rendre des comptes, les CS obligent les écoles à rendre des comptes. Le CE doit travailler avec l'équipe-école et peut influencer le contenu de la convention. On ne peut pas refuser de signer, car la loi l'oblige.

Monsieur Serge Lefebvre souligne que nous avons un des meilleurs systèmes scolaires au monde (5^e en termes de performance au monde). Il s'agit d'un petit changement qui provoque bien des réactions. Si on veut du changement, il faut être en mesure de mesurer ces changements.

Monsieur Jean-Marie Dejardin soulève la question des enseignants au secondaire ont fait leur baccalauréat pour enseigner une matière et se retrouvent à enseigner une autre matière. Que peut-on faire comme parents? On s'entend pour dire que cette question relève du syndicat.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par monsieur Louis Provencher, propose de lever la séance à 22h 25.

Monsieur Stéphane Geffard
président

Madame Michèle Thiffault
secrétaire